



Avis à la population

17 juin 2010

Restriction de la consommation d'eau

Par mesure de précaution et sur recommandation de la DDASS, il est conseillé de ne pas consommer l'eau du robinet.

La Mairie met en place une distribution d'eau en bouteille, dès ce soir 17h00 et jusqu'à 21h00, dans les locaux de l'ancien hôpital (entrée côté Rue de la Résistance), réouverture demain matin à partir de 10h00.

Les habitants des quartiers privés d'eau lors des dernières intempéries seront servis en priorité, à savoir : *la route des plages (du chemin des tamaris jusqu'au chemin Saint-Antoine) - la ZAC Saint-Claude - l'avenue Pierre de Coubertin - le chemin des tamaris - le chemin Saint-Antoine - le chemin des amoureux (entre le chemin Saint-Antoine et la Florida) - la route des carles - le chemin des conquettes - l'avenue François Pelletier - l'impasse des Lorettes - le chemin de la belle isnarde (jusqu'à l'hôtel Cosy) - le chemin des vendanges - l'avenue Foch - le chemin des meuniers - la résidence du moulin blanc - le collège du moulin blanc - le chemin des salins (jusqu'à l'intersection de la pierre plantée) - le chemin de l'estagnet - la moitié du chemin de la moutte (en partant du chemin de l'estagnet) - la montée du lotissement des Canoubiers - le chemin de capon (jusqu'au lotissement des Canoubiers compris) - la moitié du chemin du pinet (jusqu'au plateau) - le chemin de valfère (jusqu'au poteau incendie 216) et le chemin des banniers.*

Des informations complémentaires seront fournies ultérieurement sur le site internet et par voie d'affichage. Merci d'en avertir vos connaissances.

Le Maire,

Jean-Pierre Tuveri